

terminologie

Dossier 5 => croissance et crise

chiffre d'affaires : est la somme des ventes de biens ou de services d'une entreprise sur un exercice comptable, il peut inclure ou non des achats pour la revente et des sous-traitance selon le mode de comptabilisation retenu.

chiffre d'affaires consolidés : chiffre d'affaires constitué de la somme des chiffres d'affaires des filiales d'un groupe.

Marge opérationnelle : Solde obtenu en retranchant du chiffre d'affaires le total des dépenses d'exploitation, c'est-à-dire l'ensemble des charges liées à l'activité courante de l'entreprise.

Croissance : désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée généralement une période longue mesuré par le produit intérieur brut.

Crise financière : S'emploie pour désigner un ensemble assez large qui inclut notamment les crises du change, les crises bancaires et les crises boursières récurrentes dans l'histoire boursière. Mais également la crise financière utilisée pour désigner les crises de la dette publique.

FM I : le Fonds monétaire international : une institution internationale regroupant 189 pays, dont le but est de « promouvoir la coopération monétaire internationale garantir la stabilité financière. faciliter les échanges internationaux, contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et faire reculer la pauvreté ».

subprimes : Un crédit octroyé en fonction du salaire et de la capacité à rembourser, à des personnes qui peuvent avoir des difficultés à maintenir le calendrier de remboursement, (chômage, divorce, urgences médicales...).

Fonds d'investissement : une entreprise publique ou privée qui investit du capital dans les projets d'entreprises correspondant à ses spécialités. Les Fonds d'Inv peuvent faire partie de banques, d'organismes de financement ou appartenir à des personnes individuelles. Ils sont souvent spécialisés dans un domaine d'investissement.

Organisation intergouvernementale (OIG) : Organisation internationale destinée à établir des relations entre organismes gouvernementaux.

Organisation non gouvernementale (ONG) : Association à but non lucratif d'intérêt public qui ne relève ni de l'État ni d'une institution internationale.

Les principaux critères définissant une ONG sont les suivants :

- lucratif de son action.
- l'indépendance financière
- l'indépendance politique
- la notion d'intérêt public.

Dossier 6 => objectif tourisme

le tourisme vert & encore appelé écotourisme

ou tourisme écologique, le tourisme vert est une forme de tourisme qui vise à la fois la protection de la nature et de la rentabilisation des investissements en terme d'infrastructures.

Visio dolo : une stratégie opérationnelle élaborée dans le secteur du tourisme.

Organisation mondiale du tourisme : OMT, est une institution spécialisée des Nations Unies destinée à promouvoir et développer le tourisme.

sanae LouyssaR

Dossier 7 ⇒ Échanges monétaire

Libre échange : est un principe visant à favoriser le développement du commerce international en supprimant les barrières douanières tarifaires et non tarifaires et les réglementations nationales.

Union européenne : est une politique et une union économique des 28 États membres qui sont situés principalement en Europe. L'U.E. a développé un marché unique interne, et les politiques de l'UE visent à assurer la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux dans le marché intérieur.

Le G8 : le Groupe des 8 est un groupe de discussion et de partenariat économique composé de huit pays parmi les plus puissants économiquement du monde : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada et Russie. Ensemble, ils représentent 61% de l'économie mondiale.

Le G20 : Créé en 1999, le but de ce nouveau groupe est de favoriser la stabilité financière internationale et de créer des possibilités de dialogues entre pays industrialisés et pays émergents. Dans les pays du G20, on retrouve les membres du G8 ainsi que 11 pays à économies émergentes, l'Union européenne est représentée par le président du conseil et celui de Banque centrale européenne, ce qui explique le nom de G20.

L'après mondialisation ou altmondialisme : mouvement social qui, face à une logique de mondialisation libérale effrénée, revendique et met en avant des valeurs comme la démocratie, la justice économique, la sauvegarde de l'environnement, les droits humains.

sanae LouyssAR

Libéralisme économique : doctrine économique qui défend la libre entreprise et la libre concurrence et qui tend à réduire l'intervention de l'état.

Une multinationale : entreprise de grande dimension (sous forme de groupe d'entreprises) implantée dans de nombreux pays par le biais de très nombreuses filiales, opérant soit dans une zone géographique déterminée : soit dans le monde entier.

Le Forum social mondial ou FSM : Forum qui a pour but de faire se rencontrer des organisations citoyennes du monde entier pour élaborer une transformation sociale du monde. Son slogan est « un autre monde est possible » ce forum traite des principaux sujets de préoccupation de la société civile en rapport avec la mondialisation.

L'Organisation mondiale du Commerce : est une organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce international entre les pays. Pour but principal de favoriser l'ouverture commerciale.

Commerce Équitable : est un système d'échange dont l'objectif est de parvenir à une plus grande égalité dans le commerce conventionnel. Sa démarche consiste à utiliser le commerce comme un levier de développement et de réduction des inégalités, en veillant à la juste rétribution des producteurs.

« le commerce Équitable établit une relation de solidarité directe entre consommateurs du Nord et producteurs du Sud »

sanae LouyssAR

